

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026</p>
--

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués le 29 mai 2026 se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Sophie PIEDOUE, Benoît VANDERMERSCH, Anne JAEGER, Martine MACÉ, Théo POTTIER, Rémy RIVOAL, Fabrice ROBLAIN.

Absents et excusés : Thomas MONGODIN (pouvoir à Marcel JAEGER), Elodie MAGNÉ (pouvoir à Sophie PIEDOUE), Eva VADCARD.

- **TEMPS D'INFORMATION** : Présentation par le gendarme référent de la commune de Cintheaux du dispositif sécurité à l'usage des élus.

- DELIBERATIONS :

N° 2026/06/01 : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS PREVUE LE 27 SEPTEMBRE 2026 :

MISE EN PLACE DU BUREAU : Il est constitué du Président, Marcel JAEGER, Maire, des deux conseillers présents les plus âgés (Anne JAEGER, Rémy RIVOAL), des deux conseillers les plus jeunes (Benoît VANDERMERSCH, Théo POTTIER)

Secrétaire du bureau : Sophie PIEDOUE.

ELECTION DU DELEGUE : Premier tour de scrutin

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R.133 du Code électoral, le délégué et ses suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le résultat du premier tour de scrutin de l'élection du délégué a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants :	10
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6
A obtenu :	

Marcel JAEGER : dix voix	10
--------------------------	----

Monsieur Marcel JAEGER ayant obtenu la majorité absolue au premier tour a été élu et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS : Premier tour de scrutin

Le résultat du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants :	10
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	10
Majorité absolue :	6
Ont obtenu :	

Sophie PIEDOUE : dix voix	10
---------------------------	----

Benoît VANDERMERSCH : dix voix	10
--------------------------------	----

Rémy RIVOAL : dix voix	10
------------------------	----

Ces trois personnes ayant obtenu la majorité absolue au premier tour ont été élues et ont déclaré accepter le mandat.

N° 2026/06/02 : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne l'unanimité Monsieur Benoit VANDERMERSCH comme correspondant défense.

N° 2026/06/03 : DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Le conseil municipal propose à la direction des services fiscaux les personnes suivantes pour constituer la Commission Communale des Impôts directs :

Sont proposés au titre du foncier :

Comme titulaires : VANDERMERSCH Paul 14680 Cintheaux, VANDERMERSCH Benoit 14680 Cintheaux, ROBLAIN Fabrice 14680 Cintheaux, RIVOAL Rémy 14680 Cintheaux

Comme suppléants : MONGODIN Thomas 14680 Cintheaux, LE BARON Michel 14680 Cintheaux REGNAULT Michelle 14680 Cintheaux, POTTIER Théo 14680 Cintheaux

Sont proposés au titre de la Contribution Foncières des Entreprises

Comme titulaires : D'HOINE Sophie Elodie 14680 Cintheaux, MACE Martine 14680 Cintheaux MONGODIN Thomas 14680 Cintheaux, POTTIER Théo 14680 Cintheaux,

Comme suppléants : PIEDOUE Sophie 14680 Cintheaux, VANDERMERSCH Benoît 14680 Cintheaux VADCARD Eva 14680 Cintheaux, MARTIN François 14680 Cintheaux

Sont proposés au titre de la taxe d'habitation

Comme titulaires JAEGER Anne 14680 Cintheaux, MACE Martine 14680 Cintheaux, MAGNE Elodie 14680 Cintheaux, MONGODIN Thomas 14680 Cintheaux,

Comme suppléants : SAMSON Agnès 14680 Cintheaux, REGNAULT Michèle 14680 Cintheaux, ROBLAIN Fabrice 14680 Cintheaux, VADCARD Eva 14680 Cintheaux

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 2026/06/04 : AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir entendu le compte administratif 2025 ce jour, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 571 389.97 €
- un déficit d'investissement de 110 361.21 €

le Conseil Municipal, décide par vote à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Investissement Dépenses : C/ 001 Déficit d'investissement : 110 361.21 €
 Investissement Recettes : C/1068 Excédents de fonctionnement : 307 873.95 €
 Fonctionnement Recettes : C/ 002 Excédent antérieur reporté : 263 516.02 €

N° 2026/06/05 : BUDGET PRIMITIF 2026 :

Le Budget Primitif 2026 s'équilibre ainsi :

- Investissement dépenses : 383 318.95 €
- Investissement recettes : 383 318.95 €
- Fonctionnement dépenses : 380 473.16 €
- Fonctionnement recettes : 380 473.16 €

Il est approuvé par vote à l'unanimité.

N° 2026/06/06 : DECISION MODIFICATIVE :

Afin de corriger et d'équilibrer le budget, il est nécessaire d'effectuer une décision modificative :

1068 : +24 977.74€

2131 : 24 977.47€

Après délibération, le conseil municipal, approuve par un vote à l'unanimité.

- VALIDATION DE LA LISTE DE COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Au titre de :	Civilité	NOM	Prénom
Conseiller municipal	M.	ROBLAIN	Fabrice
suppléante	Mme	MAGNE	Elodie
Délégué du Tribunal	M.	POTTIER	Théo
Suppléante	Mme	PIEDOUE	Sophie
Délégué du Préfet	Mme	SAMSON	Agnès
Suppléant	M.	VANDERMERSCH	Paul

- RENOVATION DE L'EGLISE : POINT DE SITUATION ET PROJET POUR LES JOURNEES DU PATRIMOINE

La réception des travaux pour la couverture de l'église a eu lieu le 27 mai 2026. Il est prévu de faire une présentation de l'histoire de l'église et du déroulement de la rénovation avec l'architecte à l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine le 19 septembre 2026.

Un débat aura lieu lors du prochain conseil municipal sur la possibilité de poursuite de la rénovation de l'église avec les phases 2 et 3 envisagées, ainsi que sur d'autres travaux et investissements.

- INFORMATION SUR LES CONVENTIONS AVEC NEOEN

Les deux conventions ont été signées le 2 juin 2026. L'une concerne l'utilisation des chemins pour la réalisation des travaux, l'autre les modalités d'indemnisation de la commune.

- CONGES D'ETE ET PERMANENCES : La secrétaire de mairie sera en congés du vendredi 31 juillet inclus au vendredi 14 août 2026 inclus.

- QUESTIONS DIVERSES

- . Les extincteurs ont été révisés.
- . La divagation de chats sans propriétaires identifiés va nécessiter l'appel à la fourrière.
- . Les nuisances de pigeons à la Linière appellent des propositions qui seront soumises au Conseil.
- . Un coussin berlinois a été endommagé par un véhicule agricole à Daumesnil ; une enquête est en cours.
- . Il est envisagé de mettre à disposition des marcheurs, dans les hameaux, des moyens de convivialité ; cela suppose de demander des devis.
- . La cérémonie annuelle au cimetière militaire canadien et au monument sur la place de la mare aura lieu le dimanche 2 août 2026 à 10 h.

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 06 juin 2026 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 6 juin 2026

Le Maire
Marcel JAEGER